

Protection de l'enfance : d'un projet de loi à une hypothétique proposition de loi, vers un renoncement de l'Etat ?

A la suite de la publication de l'agenda législatif du Gouvernement d'ici à l'été, qui ne comporte pas le projet de loi de refondation de la protection de l'enfance, puis du communiqué publié le 25 février par la députée Isabelle Santiago annonçant sa possible transformation en proposition de loi, le GEPSO exprime sa profonde incompréhension et sa plus vive inquiétude.

En effet, ce passage d'un projet de loi gouvernemental à une éventuelle proposition de loi parlementaire ne constitue pas un simple ajustement de véhicule législatif : il envoie un signal politique particulièrement préoccupant à l'ensemble du secteur, qui interroge sur le niveau réel d'engagement de l'État. Une proposition de loi n'a pas le même impact qu'un projet de loi d'initiative gouvernementale, alors même que ce sont bien les services de l'État qui sont concernés par la protection des enfants : justice, santé, handicap, éducation nationale... Cette transversalité avait d'ailleurs été affichée début février lors du lancement du comité stratégique « Refondation de la protection de l'enfance », qui avait réuni pas moins de sept ministres afin de « faire de la protection de l'enfance une priorité partagée, fondée sur une responsabilité collective réaffirmée », ce dont le GEPSO s'était réjoui.

Las, les perspectives actuelles sont très loin de garantir, à ce stade, les changements attendus. Plus que de comités stratégiques ou scientifiques, c'est bien d'ambition politique dont nous avons besoin désormais. En effet, depuis plusieurs années, le GEPSO - aux côtés des autres acteurs du secteur - alerte sur la crise systémique qui traverse la protection de l'enfance et appelle à une réforme d'ampleur. Dans notre rapport, « Des enfants à protéger : 70 propositions pour agir vite ! », publié en novembre 2024, nous avons réaffirmé cette urgence et fait part de nos recommandations. Les difficultés sont structurelles, profondes et documentées, tant par les rapports institutionnels que par les acteurs de terrain. Partout sur le territoire, les établissements et services publics de protection de l'enfance constatent une accumulation de tensions, de ruptures de parcours et d'insuffisances de moyens.

Face à ces constats, nous avons appelé à un plan pluriannuel d'investissement en protection de l'enfance, seul à même d'offrir la visibilité budgétaire et stratégique nécessaire. Lorsque le Gouvernement a fait le choix de porter un projet de loi dédié, le GEPSO a pris acte de cette orientation et s'est mobilisé pour faire remonter constats et propositions. Notre ambition était claire : renforcer un texte qui, en l'état, apparaissait – et apparaît toujours – en décalage manifeste avec l'objectif affiché d'une « *refondation* » de la protection de l'enfance.

La perspective désormais évoquée d'une proposition de loi soutenue par le gouvernement ajoute de la confusion et de l'incertitude à un secteur déjà en crise. Alors que le président de la République avait indiqué en 2022 que la protection des enfants serait une des priorités majeures de son second quinquennat, ce revirement interroge quant à la volonté réelle de l'État dans un domaine qui engage pourtant pleinement ses responsabilités : protéger les enfants les plus vulnérables.

La protection de l'enfance ne peut être reléguée au second plan des priorités nationales. Elle appelle un sursaut politique clair, assumé et à la hauteur des enjeux. Le GEPSO, groupe national des

établissements publics sociaux et médico-sociaux, continuera à se mobiliser pleinement pour travailler aux côtés du Gouvernement et des parlementaires, dans l'intérêt des enfants.

À propos du GEPSO

Créé en 1982, le GEPSO (Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux) fédère des établissements et services publics accompagnant au quotidien plus de 53 500 personnes âgées, en situation de handicap, en protection de l'enfance et en situation de précarité. L'association œuvre pour la promotion et la défense et du service public social et médico-social et pour le respect des droits des personnes en situation de vulnérabilité.

Contact presse

Manal Falah

manal.falah@gepso.com

07 64 73 36 68